



vendredi 22 juin 2012

dossier de presse

## **Inauguration de la maison des étangs Site de Biterne à Arthun**

par **Bernard BONNE**, président du conseil général

<b>La réserve de Biterne :</b>	<b>2</b>
Un site naturel remarquable :	2
Soutien du conseil général à la réserve de Biterne en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de la Loire :	2
<b>La Maison des Etangs du Forez :</b>	<b>3</b>
Un site à vocation pédagogique :	3
Participation du Conseil général :	3
<b>Quelques chiffres repères sur les étangs de la Loire :</b>	<b>4</b>

contact presse :

**Pierre CHAPPEL**

☎ 04 77 48 4238

[pierre.chappel@cq42.fr](mailto:pierre.chappel@cq42.fr)

## **La réserve de Biterne :**



### **Un site naturel remarquable :**

La réserve de Biterne est un magnifique domaine de 40 ha environ. Elle est située sur la commune d'Arthun au cœur de la Plaine du Forez.

C'est une zone humide reconnue pour sa diversité biologique. Dotée de trois étangs et de milieux prairiaux, la réserve de Biterne possède une richesse exceptionnelle d'oiseaux parmi lesquels la nette rousse ou encore le héron pourpré.

Ce site possède une vocation scientifique mais aussi pédagogique. Elle joue un rôle important d'information et de sensibilisation. Elle permet également de faire découvrir la nature au grand public et aux scolaires : **de 5 000 à 10 000 visiteurs chaque année.**

### **Soutien du conseil général à la réserve de Biterne en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de la Loire :**

Cette réserve est gérée par la Fédération départementale des chasseurs de la Loire depuis 1987. Le Conseil général de la Loire soutient depuis le début cette action exemplaire. Ensemble, le Conseil général et la Fédération départementale des chasseurs ont engagé différentes opérations de gestion : réaménagement d'anciens étangs asséchés, préservation de la réserve de chasse et de faune sauvage, création d'un observatoire, de miradors d'observation ou encore réalisation d'un sentier de découverte. Au total, le Conseil général a subventionné cette réserve pour **un montant global de 290 000 €.**

## **La Maison des Etangs du Forez :**

### **Un site à vocation pédagogique :**

Afin de renforcer la vocation pédagogique du site et de s'adapter aux attentes du public, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire ouvrira, le 1<sup>er</sup> juillet 2012, un nouvel espace muséographique : la *Maison des Etangs du Forez*.

A l'intérieur, le visiteur pourra se glisser dans la peau d'un journaliste enquêtant sur les étangs foréziens. Sa mission : découvrir si ces étangs sont menacés ou pas. Il croisera alors, au sein de différents pôles, les hommes et activités qui gravitent autour des étangs tout au long de l'année : scientifique, pisciculteur, chasseur, historien, ...

### **Participation du Conseil général :**

Le coût global du projet avait été estimé à 828 845 €, dont 520 000 € pour la restauration du bâtiment et 170 000 € pour la réalisation de la muséographie.

Pour ce projet, le Conseil général a apporté une aide financière globale de **189 000 €**, dont 74 000 € pour la conception et la réalisation de la muséographie au titre des Espaces Naturels Sensibles et 115 000 € au titre des équipements touristiques structurants.

## **Quelques chiffres repères sur les étangs de la Loire :**

Superficie totale de l'ensemble des étangs : .....1500 hectares

Nombre d'étangs conventionnés : .....108 étangs

Nombre total de propriétaires : .....160 propriétaires

Richesse de la faune : ..... 130 espèces d'oiseaux dont 33 propres aux étangs

Richesse de la flore : .....216 espèces recensées dont 26 protégées